

L'ESTIMATION DES STATISTIQUES CONCERNANT LE THON ROUGE ET LE GERMON EN FRANCE

B. Liorzou
IFREMER

SUMMARY

This document describes, for each of the two species captured along the French coasts (Thunnus thynnus thynnus and Thunnus alalunga), the present procedures followed in the collection of landing statistics, existing sampling plans and the processing of these basic data in order to determine the total quantities landed and the size composition of the catches.

RESUME

Ce document décrit, pour chacune des deux espèces capturées au large des côtes françaises Thunnus thynnus thynnus et Thunnus alalunga, les procédés actuels de collecte des données de débarquement, les plans d'échantillonnages existants et le traitement effectué sur ces données de base afin de déterminer les quantités totales débarquées et la composition démographique des captures.

RESUMEN

Se describen, para cada una de las dos especies capturadas frente a las costas francesas (Thunnus thynnus thynnus y Thunnus alalunga), los procedimientos actuales de recopilación de datos de desembarque, programas de muestreo existentes y el tratamiento efectuado sobre los datos de base, a fin de determinar las cantidades totales desembarcadas y la composición demográfica de las capturas.

A. THON ROUGE

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES PECHERIES

Le thon rouge est pêché dans 2 secteurs géographiques par des méthodes de pêche différentes:

- le golfe de Gascogne en Atlantique par les pêcheurs du Pays Basque (appât vivant essentiellement et ligneurs);
- la Méditerranée occidentale (représentant 88 % des apports en 1983), pêche effectuée en majorité à l'aide de sennes tournantes; le reste de la production est partagée entre les pêcheurs sportifs et ceux utilisant des filets dérivants.

2. COLLECTE DES DONNEES DE BASE

En ATLANTIQUE, la source des données les plus fiables provient des professionnels de cette pêche, les données étant collectées par les membres du sous-comité du thon rouge du Comité central des Pêches et donnant, regroupées par métier (appâteurs et ligneurs):

- le nom du bateau;
- les quantités débarquées ventilées en produit vendu à la marée et produit vendu à l'usine;

En MEDITERRANEE, la collecte des données est grandement facilitée par le fait que tous les thons débarqués transitent par une dizaine de mareyeurs répartis sur la côte méditerranéenne.

A chaque débarquement les poissons sont comptés et pesés, au kg près, par petits groupes de poissons de même taille. Les données de base comprennent donc:

- la date du débarquement;
- le nom du bateau ayant pêché, avec éventuellement le nom des bateaux associés à la pêche;
- le nombre et le poids des individus débarqués, regroupés en plusieurs catégories commerciales de tailles:

PP: très petits

P: petits

M: moyens

G: gros

TC: très gros

catégories correspondant à des prix de vente différents;

- le port de débarquement.

Il est à noter que les débarquements s'effectuent tous les soirs dans le port le plus proche du lieu de pêche, donnant la localisation grossière de cette pêche. Ce débarquement journalier correspond dans presque tous les cas à un seul coup de senne où les individus sont peu mélangés en taille.

La taille de l'échantillon ainsi récolté dépend donc du nombre de réponses de mareyeurs. Ceux-ci sont en général très coopératifs et fournissent des données précises.

L'Administration des Affaires maritimes, éditant des états de débarquements mensuels, est une source de données parallèles pour confirmer les quantités comptabilisées par les circuits décrits ci-dessus.

3. TRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES DONNEES DE BASE

Les quantités pêchées en ATLANTIQUE sont faibles par rapport à la production nationale (plus ou moins 10 %), et ne font jusqu'alors l'objet

d'aucun traitement particulier, si ce n'est la conversion des poids éviscérés en poids vif par le rapport 1.125 utilisé par BARD sur le germon.

La localisation des captures n'est pas connue lorsque l'effort de pêche est concentré sur le thon rouge.

L'effort de pêche est exprimé en nombre de ligneurs et appâteurs.

La composition des captures n'est pas connue, aucun échantillonnage n'étant jusqu'alors effectué dans ce secteur. On peut toutefois penser que l'on peut trouver une réponse à ces trois derniers points par substitution avec la pêcherie du Pays Basque espagnol qui exploite les mêmes secteurs.

Le taux de couverture des données de capture semble donc être de 100 % sur ce secteur, si les ventes "de travers" sont comptabilisées dans les données fournies.

Pour la MEDITERRANEE, les données des mareyeurs sont enregistrées sur fichier (Programme H. FARRUGIO).

Prises: les données permettent de connaître la quantité moyenne pêchée par un senneur durant l'année traitée et de calculer, si la couverture n'est pas totale, la quantité à rajouter à l'échantillonnage pour obtenir la capture totale. On multiplie de nombre de senneurs non recensés dans l'échantillonnage par la quantité moyenne pêchée par un senneur.

Effort: les dates de débarquement permettent de calculer par secteur de pêche le nombre de jours de pêche positive ayant donné lieu à pêche d'au moins un bateau, et d'approcher ainsi le nombre de jours de mer en se basant sur l'hypothèse que tous les navires travaillent ensemble et sont donc tous à la mer.

La localisation des captures n'est possible que par lieu de débarquement et par enquête incomplète auprès des pêcheurs, étant donné que ces derniers se sont toujours refusés à remplir les fiches de pêche.

Composition démographique des captures: les données de base servent à étudier l'évolution des poids moyens des individus débarqués au long de l'année, faisant ainsi apparaître (tout au moins pour les deux premiers

âges pêchés) les données aberrantes qui sont alors corrigées ou éliminées (programme B. LIORZOU). Les poids moyens calculés ainsi pour chaque information permettent dans un deuxième temps de ventiler les prises en poids et effectifs par âge (méthode du hâchoir) et par mois. Les tableaux produits dans le SCRS/84/33 découlent de ces calculs et donnent en finalité une composition démographique de l'échantillon (programme H. FARRUGIO).

Un facteur de pondération Captures totales (C_T)/Captures de l'échantillon (C_E) est alors appliqué pour retrouver le nombre total d'individus pêchés et arriver à une composition démographique des captures.

Les fréquences de taille, ventilées par mois et avec un intervalle de classe choisi, sont issues de ces mêmes données après conversion du poids moyen en longueur fourche à l'aide d'une relation taille-poids appropriée. Les effectifs sont alors cumulés dans les différentes classes d'âge, puis extrapolés à l'ensemble des captures grâce au facteur de pondération C_T/C_E (programme B. LIORZOU).

La couverture de l'échantillonnage varie suivant les années (de 20 à 93 % de la quantité totale annuelle débarquée) en fonction de la réponse aux questionnaires envoyés aux mareyeurs.

4. CONCLUSIONS

Le système de collecte des données du thon rouge en France tient en grande partie à la collaboration avec les mareyeurs et professionnels.

Pour la Méditerranée l'échantillonnage est jugé des plus satisfaisants, pour le peu de moyens en oeuvre qu'il nécessite, et compte tenu de la précision des informations sur les captures.

L'effort pourrait être porté sur l'échantillonnage au Pays Basque, encore que les caractéristiques de la pêcherie soient les mêmes que celles de nos voisins espagnols qui possèdent un bon système d'échantillonnage.

II. GERMON

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA PECHERIE

Le germon, présent en Atlantique et quelque peu en Méditerranée, n'est pêché que dans l'océan Atlantique par deux types d'engins: les ligneurs et les appâteurs. C'est une pêche saisonnière se déroulant de juin à octobre, et mettant en jeu une centaine de bateaux répartis sur toute la côte atlantique de Camaret à Hendaye. On distingue trois grands groupes de pêcheurs, les Bretons, les Vendéens et les Basques, seuls les derniers se livrant à la pêche à l'appât vivant en plus de la pêche à la traîne.

2. COLLECTE DES DONNEES

Les données proviennent de plusieurs sources.

L'Administration des Affaires maritimes fournit des états mensuels qui sont établis sous surveillance d'un biologiste des pêches et préparés dans les centres statistiques de traitement. A cette fin sont rassemblées les informations suivantes qui sont individualisées par bateau et par marée:

- date de départ et de retour
- quantités vendues à la marée, à l'usine, ou directement (par le travers)

Le taux de couverture est voisin de 100 %, sauf en ce qui concerne les ventes directes.

Les professionnels remplissent avec plus ou moins d'assiduité et de sérieux des fiches de pêche sur lesquelles figurent:

- le nom du bateau et son type de pêche
- ses dates de départ, de mise en pêche, d'arrêt de pêche et de retour
- une estimation des quantités rapportées avec les lieux et la destination de la vente

et, par jour:

- la position du bateau
- son allure (en pêche, en route, à la cape, en prospection)
- les effectifs pêchés répartis en catégories commerciales classiques (bonites, demis, gros et très gros)
- les effectifs des espèces annexes pêchées (essentiellement thon rouge et patudo)

Le taux de couverture de ces fiches représente 30 % du nombre total des marées effectuées en 1983.

Des enquêteurs et échantillonneurs effectuent des relevés sur la marée de quelques bateaux. Ils relèvent:

- la répartition des captures en fréquences de taille par des mensurations effectuées à l'usine et dans les halles à marée, ainsi que les poids correspondant à chaque échantillon
- une estimation par catégorie de poissons du nombre d'individus vendus directement

Le taux de couverture est faible et de l'ordre de 3 % du total des marées pour 1983.

Les données recueillies sont comparées à celles fournies par le sous-comité germon du Comité central des Pêches.

3. TRAITEMENT DES DONNEES

Les prises sont ventilées en fonction des débarquements dans les différents quartiers maritimes par mois.

La seule extrapolation est effectuée sur la vente directe lorsque la données est manquante, en prenant la moyenne des ventes directes des bateaux où l'information est disponible.

Localisation des captures: grâce au dépouillement des fiches de pêche, les prises peuvent être ventilées par secteurs CIEM, secteurs d'inégales surfaces. Ces données ne sont pas actuellement transmises à l'ICCAT.

L'effort est comptabilisé de deux façons:

- en nombre de navires participant à la campagne germonnière

- en nombre de jours de pêche effective calculés à partir des fiches de pêche et extrapolés à l'ensemble de la flottille par quartier maritime; les données du Pays basque sont temporairement obtenues en calculant la PUE de chaque ensemble mois/quartier et en divisant les prises du Pays basque par cette PUE; on obtient ainsi un équivalent effort en jours de pêche ligneurs

La composition démographique des captures est effectuée en considérant d'une part les échantillonnages réalisés au débarquement, et d'autre part les déclarations des pêcheurs remplissant les fiches de pêche. Pour ces dernières on effectue un calcul de vraisemblance de ces déclarations ventilées en multipliant le nombre des poissons de chaque catégorie par leurs poids moyens respectifs calculés sur les échantillons correspondant aux mêmes states temporelles. Si le test donne une valeur globale du débarquement approchant la quantité débarquée à moins de 10 %, la ventilation de la fiche de pêche est retenue et participe à l'élaboration de la composition démographique finale.

4. CONCLUSIONS

Du fait de la façade maritime importante concernée par cette pêche et de la disparité des circuits de vente, la connaissance exacte des quantités débarquées est difficile à apprécier, surtout en ce qui concerne les ventes

directes. L'ensemble des données sur les captures semble néanmoins fiable. Du fait de l'importance de ces ventes directes, l'incitation des pêcheurs à remplir avec exactitude des fiches de pêche n'est pas grande. Il peut également exister des déviations sur les ventilations en catégories. Les échantillonnages sont trop peu nombreux pour ne pouvoir les considérer que comme unique source de renseignements sur la proportion des poissons dans les différentes catégories, et l'effort devrait être porté sur ce point en incluant le Pays basque dans le réseau d'enquêtes.